

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le dix décembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 04 décembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 0

Absents : 1

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MARCEAU, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET ; Pouvoir donné à M. HAURY
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

ABSENT :

Mme CHALANCON-LYOTHIER

n° 20241210_D_129

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Commission :
Aménagement du
Territoire,
Environnement,
Habitat et Tourisme

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n°1 au lot n°1 : Terrassement – Voirie – Réseaux du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un spot de pleine nature – abords de la Semène à Pont Salomon.

Objet : : Travaux
d'aménagement d'un
spot de Pleine Nature
– Abords de la
Semène à Pont
Salomon : avenant
n°1 au lot n° 1
marché de travaux

Détail de l'avenant :

Montant initial du lot :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	182 074,50 €
- Montant TTC :	218 489,40 €

Détail de l'avenant proposé, prestations supplémentaires au marché :

- Drain en pied de talus ;
- Enrochement de soutènement du chemin longeant la Semène ;
- Suppression d'un regard d'assainissement ;
- Réalisation d'une cunette en blocs maçonnés et d'une cunette béton ;
- Reprise ponctuelle du mur du bief.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Montant de l'avenant :- Taux de la TVA : 20 %

- Montant HT : + 7 114,80 €

- Montant TTC : + 8 537,76 €

- % d'écart introduit par l'avenant : + 3,91 %

Montant du lot n°1 : Terrassement – Voirie – Réseaux :

- Taux de la TVA : 20 %

- Montant HT : 189 189,30 €

- Montant TTC : 227 027,16 €

AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_129-DE
Reçu le 16/12/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

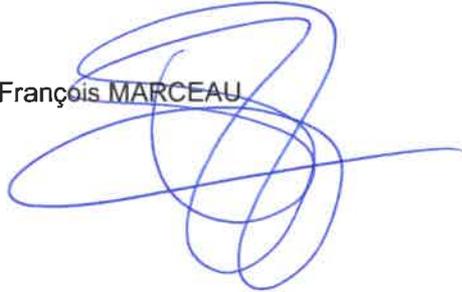
- Approuve l'avenant de plus-value (+ 7 114,80 € HT) au lot n°1 : Terrassement – Voirie – Réseaux du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un spot de pleine nature – abords de la Semène à Pont Salomon.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les
jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

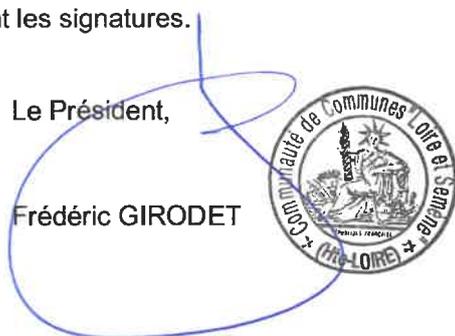
Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_129-DE
Reçu le 16/12/2024